

## Antoine Moran et Sébastien Bourgoïn, franchisés Basilic & Co à Nîmes, récompensés aux rubans de la franchise 2025 !



*Une reconnaissance méritée pour deux entrepreneurs engagés ! Antoine Moran et Sébastien Bourgoïn, franchisés Basilic & Co à Nîmes, ont reçu le Ruban d'Argent de la Franchise lors du Salon Franchise Expo Paris 2025, une distinction décernée par la Fédération Française de la Franchise (FFF).*

*Ce prix prestigieux vient saluer leur dynamisme, leur savoir-faire et leur engagement au sein du réseau Basilic & Co. Depuis l'ouverture de leur restaurant en août 2023, Antoine et Sébastien se sont imposés comme des ambassadeurs exemplaires des valeurs de l'enseigne :*

*qualité des produits, excellence du service et esprit de partage. (Photo téléchargeable, lien cliquable. De gauche à droite : Sébastien Bourgoïn, Franck Duffour, Antoine Moran).*

### Une success story au sein du réseau Basilic & Co

C'est en 2023 que les deux associés, forts d'une solide expérience en restauration, décident de se lancer dans l'aventure Basilic & Co à Nîmes. Séduits par l'authenticité du concept et la richesse des terroirs mis en avant par l'enseigne, ils font de leur restaurant un lieu convivial où la passion pour la pizza s'exprime chaque jour.

Grâce à leur engagement sans faille, leur établissement est rapidement devenu une référence locale, attirant une clientèle fidèle en quête de produits frais et de recettes inspirées des régions françaises et d'ailleurs. Cette réussite a naturellement conduit la Fédération Française de la Franchise à leur décerner cette récompense, soulignant ainsi leur implication et leur contribution au développement du réseau.

### Une reconnaissance qui en appelle d'autres

*Antoine Moran et Sébastien Bourgoïn ont exprimé leur fierté suite à cette distinction : « Recevoir ce Ruban d'Argent est une immense satisfaction pour nous. C'est une reconnaissance du travail que nous accomplissons au quotidien pour proposer des pizzas de qualité et offrir une expérience chaleureuse à nos clients. Nous remercions Basilic & Co pour leur accompagnement et leur confiance, ainsi que notre équipe et nos clients qui rendent cette aventure encore plus belle ! ».*

Présent lors de la cérémonie, Franck Duffour, Responsable Animation du réseau Basilic & Co, a tenu à féliciter les lauréats : « ***Ce prix récompense bien plus qu'une réussite commerciale. Il met en lumière des valeurs humaines essentielles au sein d'un réseau de franchise : bienveillance, entraide et passion. Antoine et Sébastien incarnent parfaitement cet état d'esprit et nous sommes fiers de les compter parmi nous.*** ».

N.B : Depuis 30 ans, le concours des Rubans de la Franchise organisé par la FFF, récompense les franchiseurs, franchisés, partenaires, qui ont contribué à la réussite, la promotion et à la valorisation de la franchise en France et dans le monde.

A propos de Basilic & Co : 19 ans après le lancement du concept et 10 ans après son développement en franchise, l'enseigne Basilic & Co spécialisée dans les pizzas de terroirs réaffirme son ADN, facteur clé de son succès auprès des candidats à la franchise comme des clients. Pour en savoir plus : [basilic-and-co.com](http://basilic-and-co.com).

**Les chiffres clés :**

- **70 restaurants (65 franchisés et 5 succursales)**

- **40,15 millions de chiffre d'affaires HT réalisé en 2024**

**Pour toute demande d'interview et/ou de visuels :**

**CONTACT PRESSE :**

**AGENCE COMME ILS DISENT**

Chloé Méhat : [c.lemahieu@agence-cid.fr](mailto:c.lemahieu@agence-cid.fr)